RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Assemblée générale du 19 mars 2022

sepant

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT
de la nature en Touraine

Sommaire

Sommaire 1

1 Vie associative 3

1.1. Les adhérents 3

1.2. Gouvernance 3

CONSEIL D'ADMINISTration et bureau 3

RÉUNIONS D'ÉQUIPE, SALARIÉ(E)S ET BÉNÉVOLES 3

1.3. Équipe salariée 3

1.4. Le forum de la SEPANT : un moment de rencontres 4

1.5. Formations des bénévoles 5

1.5.1. Formation Climat 5

1.5.2. Formations STERF 5

1.5.3. Formation orthoptères – perfectionnement 5

1.6. Groupes de travail bénévoles 5

1.7. Réseau associatif 6

1.8. Communication 8

2 Réunions institutionnelles et 10

débats 10

2.1. Commissions et réunions institutionnelles 10

2.2. LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN 11

2.3. Les principales actions juridiques de la SEPANT en 2021 12

3 Faune, flore, milieux naturels 15

3.1. Biodiversité agricole 15

3.1.1. LE RÉSEAU DE L'OBSERVATOIRE AGRICOLE DE LA BIODIVERSITÉ (OAB) 15

3.1.2. Diagnostics écologiques sur les exploitations agricoles 15

3.1.3. Natura 2000 - Zone de Protection Spéciale (ZPS) Champeigne 16

3.1.4. Concours général agricole « Pratiques agroécologiques, prairies et parcours » 17

3.1.5. Natura 2000 – VALLÉE DE L'INDRE 17

3.2. Inventaire et restauration des zones humides 18

3.3. Diagnostics écologiques 18

3.3.1. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE GESTION DU MARAIS A NOTRE-DAME D'OE 18

3.4. Inventaires 18

3.4.1. Inventaire permanent des ZNIEFF 18

3.4.2. Inventaire de biodiversité 19
3.4.3. Programme « Golf pour la biodiversité » (PGB) 19
3.4.4. Suivi Temporel des Rhopalocères (STERF) 19
3.4.1. NUMÉRISATION ET VALORISATION DE LA COLLECTION "LÉPIDOPTÈRES" D'ALAIN CAMA 20
3.4.2. Amélioration des connaissances du Damier de la succise 20
3.4.3. Base de données naturaliste 20
3.5. Restauration et gestion écologique 21
3.5.1. Suivi de la colonisation des mares de compensation 21
3.5.1. Evaluation de la dangerosité des ponts pour la Loutre - 21
3.5.2. ORBELLO / Yzeures-sur-Creuse 21
3.5.3. Les mares en Indre-et-loire 22
3.5.4. Restauration des continuités écologiques sur le Complexe du Changeon et de la Roumer 22
3.5.5. Eleveurs de biodiversité 22
3.5.6. ENS Richelieu et Assay 22
3.5.7. Aux Arbres etc 22
3.5.8. Accompagnement A10 23
3.5.9. Suivi environnemental du chantier de doublement du viaduc de Langeais (A85) 23
3.5.10. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU PRÉ DES TOURETTES 24
3.5.11. Messicoles 24
3.6. Sorties nature GRAND PUBLIC 24
3.7. Sensibilisation et éducation à la biodiversité Auprès du jeune public 25
4 Le développement durable 26
4.1. FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE CULTURE COMMUNE SUR LES ENJEUX DE L'EAU 26
4.2. Actions dans le cadre de la consultation publiQUE du nouveau sdage 2022-2027 26
4.3. La prévention au réemploi 27
4.4. Alimentation 27
4.5. La sensibilisation à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) 28
4.6. Objectif climat 2030 : Accompagnement des collectivités à L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE 29
4.7. Sensibilisation du public 29
5 Compte rendu financier 2021 31
5.1. La présentation des comptes 31
5.2. LA SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE 31
5.3. LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE 32
5.4. ADAPTATIONS CONJONCTURELLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR 33

1 Vie associative

1.1. Les adhérents

Au 31 décembre 2021, la SEPANT comptait 128 adhérents individuels, 4 associations adhérentes (LPO Touraine, Maison de la Loire 37, Pour un cadre de vie Préservé à Ballan-Miré, et le Collège Commynes de Tours) à jour de leur cotisation, auxquels s'ajoutent les 25 associations fédérées (voir plus loin) et une association affiliée (Société Herpétologique de Touraine).

1.2. Gouvernance

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Le conseil d'administration (CA) est composé de membres de la SEPANT élus à l'Assemblée Générale (AG) pour 3 ans et des représentants des associations fédérées.

Composition du CA 2021 (hors associations fédérées):

Céline Baudinet	**Laurianne Krust**
François Botté	**Carole Lefèvre**
Dominique Boutin	**Véronique Lepot**
Ghislaine Carimalo	**Cyril Ménager**
Camille Cherrier	**Arnaud Moriceau**
Bruno Debron	**Christian Moron**
Gilles Deguet	**Michel Pilté**
Alain Dutour	**Pierre Richard**
Didier Dubois	
Sophie Hardy	

Les membres du bureau :

Pierre Richard : Président ; **Bruno Debron** : Vice-président en charge du Développement Durable ; **Dominique Boutin :** Vice-président Environnement ; **Alain Dutour** : Secrétaire général ; **Ghislaine Carimalo** : Trésorière.

Le CA s'est réuni à 11 reprises en 2021.

Les réunions de bureau ont lieu habituellement toutes les deux semaines. 24 réunions de bureau se sont tenues en 2021.

Les comptes-rendus de ces réunions ont été transmis régulièrement aux membres du bureau, du CA et aux salarié(e)s de l'association.

Réunions D'ÉQUIPE, salarié(e)s et bénévoles

Une réunion mensuelle est organisée afin de répondre à une demande croissante de partage d'informations sur les projets en cours et les moyens disponibles ou à créer à la SEPANT pour mettre en œuvre son projet associatif. Elle s'adresse à l'équipe salariée et aux bénévoles actifs qui suivent ou souhaitent suivre des projets. Il s'agit notamment pour les salarié(e)s de présenter les avancées sur les projets en cours.

1.3. Équipe salariée

En 2021, la SEPANT a employé 13 salariés sur 11 postes (9.3 ETP), et a accueilli 3 stagiaires ainsi que 2 volontaires en service civique :

Astrid Barthélemy a pris la suite de **Nese Kaplan** en tant que directrice de

l'association. Un mois de passation a eu lieu en mars 2021.

Chloé Gislot a pris la suite de **Vinciane Leduc** en tant que chargée de mission biodiversité en juin 2021.

Nese Kaplan et Vinciane Leduc ont toutes deux bénéficié d'une rupture conventionnelle. Elles souhaitaient chacune se consacrer à de nouveaux projets personnels.

Amélie Trillard, a été recrutée en CDD de 6 mois pour animer le projet STERF. Depuis septembre 2021, elle est en contrat de professionnalisation à la SEPANT pour obtenir une licence professionnelle « Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement Mention « Analyses et Techniques d'Inventaires de la Biodiversité ».

Marion Moulé, volontaire en service civique également, a accompagné l'association sur les projets Observatoire Agricole de la Biodiversité et le projet Réemploi (voir plus loin). Sa mission s'est terminée en avril 2021.

Flore Del Rio, volontaire en service civique en appui sur le projet Aux Arbres etc, a été recrutée en CDI pour pérenniser ce projet.

Plusieurs stagiaires sont aussi venus compléter les effectifs durant l'année :

Vincent Le Boullec, étudiant à l'Université de Rouen en M1 « Gestion de la biodiversité dans les écosystèmes terrestres », a été accueilli pendant 6 mois et a participé aux inventaires « Damier de la succise » et à la numérisation des collections d'Alain Cama.

Adrien Bariou, volontaire en service civique, a accompagné l'association sur les projets STERF et numérisation des collections d'Alain Cama.

Fiona Berger-Robinet, étudiante à l'Université de Rouen en M2 « Gestion de la biodiversité dans les écosystèmes terrestres », a été accueilli pendant 6 mois et a participé aux inventaires des zones humides des bassins versants de l'Esves, de l'Escotais, du Long et de la Dême. Elle a été recrutée en CDD en appui sur les projets de biodiversité, notamment sur les zones humides.

Clément Désormes, en Master 2 Ecologie Evolutive et comportementale à l'université de Tours a été accueilli 6 mois sur les suivis de la ressource alimentaire des Outardes Canepetières de la zone Natura 2000 Champeigne.

En décembre 2021, l'équipe était donc composée de 11 salariés, pour 9.1 ETP :

Damien Avril (CDI), **Marion Bernard** (CDI), **Astrid Barthélemy** (CDI), **Chloé Gislot** (CDI), **Emma Yao** (CDD), **Caroline Monteil** (CDI), **Laurent Palussière** (CDI) et **Margot Schmitt** (CDI), **Flore Del Rio** (CDI), **Fiona Berger-Robinet** (CDD), **Amélie Trillard** (contrat de professionnalisation).

1.4. Le forum de la SEPANT : un moment de rencontres

La SEPANT a organisé son premier forum de rentrée le vendredi 15 octobre de 18h à 21h à la salle Jacques Brel de Joué-les-Tours. Après deux ans marqués par des échanges uniquement virtuels, ce forum était une belle occasion de se rencontrer sans écrans interposés et de faire découvrir les nouveaux projets et groupes de travail de l'association.

37 personnes (adhérent(e)s ou non) se sont réunies tout d'abord autour de Pierre Richard pour un discours de bienvenue. Les participant(e)s ont ensuite découvert et échangé avec les salarié(e)s et bénévoles sur les différents stands présentant les différents groupes de travail (éducation à l'environnement, eau, communication, climat, biodiversité, et déchets). Les personnes intéressées pouvaient laisser leurs coordonnées pour intégrer l'un de ces groupes. Ce temps a également été l'occasion de discuter avec la presse sur les projets et avancées de la SEPANT. Et pour finir, tout le monde a discuté autour d'un verre et d'un buffet partagé dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ce premier forum fut un succès et le RDV est déjà pris pour l'année prochaine !

1.5. Formations des bénévoles

En 2021, la SEPANT a poursuivi la mise en place de formations à destination des bénévoles et des membres des associations fédérées. L'objectif est de permettre une meilleure participation des bénévoles aux projets de la SEPANT et à ceux des associations locales.

Plusieurs formations ont ainsi été proposées cette année.

1.5.1. Formation Climat

Une formation sur le changement climatique et l'outil « Inventons nos Vies Bas Carbone », animée par l'association Resistance Climatique, a été proposée aux salariés et bénévoles. Cet outil pédagogique permet de rendre les informations claires et visuelles, afin de créer une prise de conscience forte et donner envie d'agir pour changer son quotidien en phase avec l'enjeu qui nous fait face. 12 personnes ont suivi cette formation.

1.5.2. Formations STERF

Une formation théorique sur la méthode de suivi a été dispensée en visioconférence. Les mesures sanitaires ayant fortement contraint les réunions, la formation pratique s'est limitée à l'accompagnement de deux nouveaux bénévoles.

1.5.3. Formation orthoptères – perfectionnement

Le samedi 07 août 2021, une formation a été proposée à une quinzaine de naturalistes de la région. Une présentation en salle a permis d'évoquer la biologie, l'écologie et la systématique de ces insectes.

L'après-midi, les participant(e)s se sont rendus sur le site des Pelouses de Bertignolles, d'une richesse exceptionnelle pour ce groupe d'insectes.

Orthoptéristes en action

1.6. Groupes de travail bénévoles

Plusieurs groupes thématiques de bénévoles interviennent dans l'association.

Groupe naturaliste (BIODIVERSITE)

Le groupe naturaliste constitue un lieu d'échanges, de formation et de perfectionnement naturaliste à travers de nombreuses sorties, de partage d'expériences et d'informations. Il a été réanimé en juillet 2021 et son organisation est en train d'être formalisé. Il s'est réuni 2 fois en 2021.

Cette année, le groupe a été nettement moins actif du fait notamment des restrictions sanitaires. L'aide bénévole de terrain s'est donc concentrée sur les projets demandant un soutien logistique ou des contributions aux suivis. Cette aide précieuse est une véritable plus-value, merci à ces bénévoles pour leur investissement.

Groupe déchets

Constitué d'une dizaine de bénévoles et de salarié(e)s, le groupe déchets de la SEPANT s'est réuni 4 fois en 2021, en présentiel et en distanciel.

L'année 2021 fut riche de nouveaux bénévoles désirant s'investir et participer au groupé déchets.

Le 8 juin 2021, la SEPANT a participé à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du site d'Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de la Baillaudière « COVED » de Chanceaux-Près-Loches, à la CCES SITA le 16 novembre, ainsi qu'à la commission de suivi de la cimenterie « CALCIA » à Villiers-au-Bouin le 26 novembre 2021.

Groupe communication

Le groupe communication s'est réuni pour préparer les bulletins Touraine Nature, discuter de la stratégie de communication et faire le point sur les outils de communication de la SEPANT : site internet, newsletter, page Facebook. Le groupe communication s'est réuni 8 fois au cours l'année.

Groupe eau

Le groupe eau de la SEPANT s'est réuni plusieurs fois en 2021 et a pu échanger à distance afin d'aborder les dossiers locaux et les actualités de l'eau et des milieux aquatiques : la sécheresse et les arrêtés de restrictions des usages de l'eau, la continuité écologique, notamment sur la Creuse avec le barrage de Descartes, l'élaboration du prochain Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux (SDAGE)...

Dans toute cette activité, on peut faire ressortir :

- La participation aux observatoires sécheresses.
- La rédaction et la diffusion d'un avis commun avec ANPER-TOS, Indre Nature et FNE-CVL concernant l'enquête publique sur le projet de réarmement du Barrage de Buxeuil-Descartes sur la Creuse.
- La rédaction d'un avis concernant le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux (SDAGE).

Groupe climat

Une des nouveautés de l'année 2021 est la création du groupe climat par les bénévoles et salarié(e)s de la SEPANT, qui ont à cœur de proposer des actions de lutte contre le changement climatique. Le groupe s'est initialement construit autour d'un projet de formation des élus sur les questions climatiques, et a vocation à s'élargir vers d'autres actions. Toute personne intéressée par le sujet est bienvenue ! Le groupe s'est réuni 4 fois en 2021.

1.7. Réseau associatif

FNE national et FNE Centre-Val de Loire

En tant qu'association départementale fédérée, la SEPANT participe régulièrement aux activités de FNE Centre-Val de Loire (FNE-CVL). Elle est représentée au conseil d'administration et au bureau de FNE-CVL par le président de la SEPANT, **Pierre Richard** (vice-président de la fédération régionale) et **Bruno Debron**.

En parallèle, la coordination des actions a été poursuivie via la participation aux réunions des directeurs associatifs, aux réunions du directoire Eau, aux réunions sur les bases de données ainsi que pour les projets régionaux comme Objectif Climat 2030 ou Objectif MARES (voir plus bas).

Graine Centre

La SEPANT adhère au Graine Centre qui est le réseau pour l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire. Il réunit les personnes et les structures qui ont pour mission d'informer, de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement et au développement durable sur le territoire régional.

Réseau D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT D'INDRE-et-Loire (REE37)

Le REE37 est constitué de personnes et de structures d'Indre-et-Loire qui souhaitent se regrouper pour aborder des thématiques plus locales ou encore pour mieux se connaitre entre acteurs locaux de l'éducation à l'environnement. La SEPANT y côtoie la LPO Touraine, le CEN Centre, Couleurs sauvages, Biodivercity, ArboréSciences, Familles Rurales 37, CPIE Touraine–Val de Loire, Arbre voyageur, etc.

Réseau des associations fédérées à la SEPANT

La SEPANT fédère en 2021 25 associations actives localement :

- **Agir pour le Développement Durable et Economique – préservons nos territoires Ruraux (ADDER)**
- **Association pour la Défense de** l'Environnement dans la Vallée de l'Echandon (ADEVE), Tauxigny-**St Bauld**
- **Association pour le Développement des Transports collectifs en Touraine (ADTT)**
- **AMAP La Riche en Bio, La Riche**
- **Association pour la Protection de** l'Environnement et l'amélioration de la **qualité de vie à Athée-sur-Cher (APE Athée-sur-Cher)**
- **Association étudiante pour la Protection de la Nature et** l'Environnement (APNE), Tours
- **Arboretum de la Martinière, Veigné**
- **Association des Riverains et Usagers du Stockage Souterrain de Gaz Touraine (ARUSS), Céré-la-Ronde**
- **Association de Botanique et de Mycologie de Sainte-Maure-de-Touraine (BOTAMYCO 37), association affiliée**
- **BETZ-STIOLES ET CIE, Betz-le-Château**
- **Bien vivre au nord de Tours, Mettray**
- **Biodivercity, Mettray (puis Chambray)**
- **Ensemble à Druye**
- **Ensemble pour bien vivre à Verneuil le Château**
- **Ensemble et vigilants face aux inondations dans le Bouchardais, Crouzilles**
- **Entomologie Tourangelle et Ligérienne (ETL)**
- **Maison Paysanne de Touraine**
- **Mouvement de Lutte contre les Nuisances Aériennes à Tours (MLNAT), Tours**
- **Nature et environnement (NATENV), Sorigny**
- **Nature et Environnement Val** d'Amboise **(NEVA)**
- Pour que l'Arboretum Pousse (PAPOU), **Arboretum de Monthodon**
- **Patrimoine Vivant en Claise Tourangelle (PVCT)**
- **Le Pic Noir, Nouzilly**
- La P'tite Brosse, Montlouis-**sur-Loire**
- **RAIPONCE**

En 2021, une initiative pilotée par le Vice-président Bruno Debron, a été lancée pour resserrer les liens avec les associations fédérées et associées à la SEPANT, à travers des rencontres, et la mise au point d'un questionnaire (avec l'aide notamment de Valérie Galloy, Alain Dutour, et du groupe Communication) adressé aux associations adhérentes pour connaître leurs attentes vis-à-vis de la SEPANT, leurs besoins d'actions communes ou de formations ; et de faire participer aussi les membres de ces associations aux groupes de travail de la SEPANT, et à certaines de ses actions comme les plantations de haies ou les restaurations de mares. Alors que la fédération départementale SEPANT a accueilli avec joie 4 nouveaux membres dans le courant de cette année 2021 : BiodiverCity, Betz'ioles & Cie, l'Association de Botanique et de Mycologie de Sainte-Maure-de-Touraine, Ensemble à Druye. Ces adhésions, chacune validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration de la SEPANT, témoignent de la vitalité de la vie associative en faveur de la défense de la nature et de l'environnement en Touraine, de l'attractivité de la SEPANT, et de son enracinement territorial, qui doit permettre de mieux la connaître et de porter

ses valeurs, que partagent les associations fédérées anciennement ou récemment.

1.8. Communication

Publications

En 2021 deux bulletins Touraine Nature ont été publiés et envoyés aux adhérents, aux associations fédérées ainsi qu'aux partenaires associatifs actuels et historiques.

- Touraine Nature n°54 : Atténuer le changement climatique : quelle stratégie bas-carbone pour nos territoires ? - Partie 2
- Touraine Nature n°55 : Les aires naturelles protégées – Partie 1

Ils sont disponibles sur le site internet de la SEPANT.

Merci aux bénévoles et aux salarié(e)s pour leur participation à la rédaction de ces bulletins ainsi qu'à la mise sous pli des documents transmis.

LETTRE D'INFORMATION SEPANT

Une lettre d'information est envoyée par courriel aux adhérents environ tous les 15 jours. Elle diffuse des informations sur les actions en cours et sur les différents événements portés par l'association ou ses partenaires, ...

Site internet

Le site internet www.sepant.fr est un des outils de communication externe de l'association. Entièrement refait en 2020, il permet de d'informer des actions de l'association, de fournir une documentation, et d'annoncer les évènements à venir. Le site possède plusieurs entrées : Agir au quotidien (informations générales pour le grand public), Thématiques d'action (explicite les actions de l'association), Publication et outils, et Agendas et activités.

L'OUTIL LIZMAP

Depuis 2016, la SEPANT utilise l'outil de cartographie interactive en ligne Lizmap. La SEPANT est reconnue pour la qualité de ces cartographies interactives.

Ces cartographies sont utilisées dans de nombreuses études (inventaires de zones humides, inventaires de biodiversité communale, etc.) et sont largement plébiscitées par les partenaires de la SEPANT. Rappelons que chacun(e) peut accéder aux cartes interactives via le lien suivant :

https://sepant.lizmap.com/cartes/

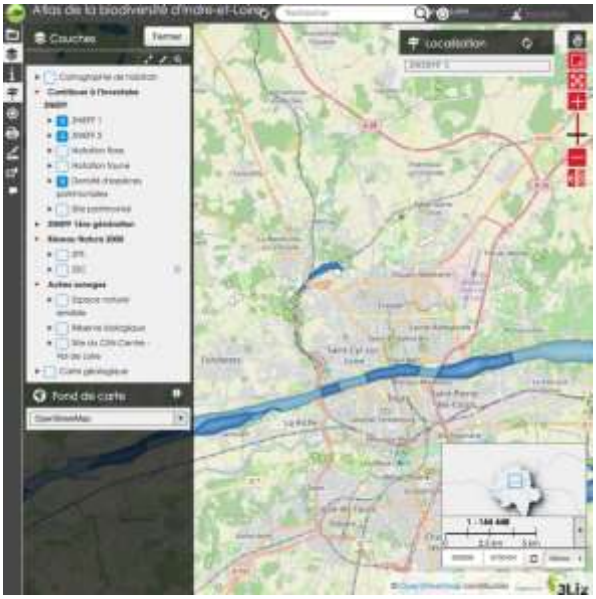

Réseaux sociaux

Ceux qui suivent la SEPANT sur les réseaux sociaux peuvent également trouver des informations et des retransmissions d'actualités de ses partenaires sur sa page Facebook :

https://www.facebook.com/associationsepant

La page de la SEPANT a gagné 181 nouvelles mentions « j'aime » au cours de l'année 2021, pour un total de 1 173 personnes aimant la page et de 1 413 abonnés. Pour rappel, la page Facebook comptait un gain de 170 mentions en 2020. L'évolution semble rester constante.

Presse et médias locaux

La SEPANT émet régulièrement des communiqués de presse qui sont repris par les médias. Elle est par ailleurs elle-même directement sollicitée par ces derniers. Ainsi en 2021 la SEPANT est citée dans :

- Journaux et magazines : La Nouvelle République, TMV Tours
- Webzines : France Nature Environnement National
- Radios : RCF, France Bleu Touraine
- Télévision : France 3 Centre, TV Tours
- Newsletter FNE-CVL.

Tenue de stands lors des manifestations

Compte tenu de la situation exceptionnelle due à l'épidémie de la Covid-19, l'organisation et la tenue de stands ont été très compromises. Ainsi, le nombre d'interventions a été relativement limité pour l'année 2021.

La SEPANT a tenu des stands sur des thématiques environnementales (liste non exhaustive) :

- Naturellement Chézelles à Epeigné-les-Bois le 29 mai 2021, stand sur l'IBC.
- Fête de la Biodiversité à Monnaie le 27 juin 2021, stand sur la biodiversité.
- Terres du Son à Monts, les 10, 11 et 14 juillet 2021, stand et animation sur le thème des insectes.
- La Ruche en fête à Fondettes le 12 septembre 2021, stand sur les messicoles.
- Convergence Bio à Tours le 19 septembre 2021, stand sur l'alimentation locale et sur la biodiversité.
- Fête de la Science à Tours le 2 et 3 octobre 2021, stand de présentation de l'OAB.
- Journée Climat – PCAET à Tours le 17 octobre 2021, stand sur le thème du changement climatique.

Convergence Bio le 19 septembre à Tours

2| Réunions institutionnelles et débats

2.1. Commissions et réunions institutionnelles

En tant qu'association agréée au titre du code de l'environnement par arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire, elle est fortement impliquée dans les commissions départementales, et les commissions locales d'information pour des sites classés, qui constituent des lieux de communication et d'échanges privilégiés sur les dossiers environnementaux.

En 2021, malgré les restrictions sanitaires un grand nombre de réunions a pu se tenir en présentiel ou à distance. Voici les principales réunions auxquelles ont participé les représentants de la SEPANT :

Commissions préfectorales / Direction Départementale des Territoires
Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) formations "Nature" et "sites et paysages"
Commission Départementale Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)
Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS)
Commission Départemental des Orientations Agricoles (CDOA)
Observatoire sécheresse
Commission liste commissaires enquêteurs
CCSE Calcia
Commission de Suivi de site ISDND Chanceaux (COVED)
Commission de Suivi de site Synthron
Commission de Suivi de site Innovative Water Care – Amboise
Comité de suivi des engagements de l'Etat - LGV
Plan National de maitrise du Sanglier
Commission de Suivi de site Primagaz
Commission de Suivi de site Socagra De Sangosse
Comité Départemental de gestion de la nappe du Cénomanien
Comité des intervenants sur le domaine public fluvial naturel
COPIL Gestion intégrée du lit de la Loire
MISEN

Conseil Régional / Agence de l'Eau Loire Bretagne / SAGE
Conseil Régional - CCES du PRPGD (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)
Conseil Régional - Réunion annuelle conventions vertes
CLE Cher Aval
Plan Loire Grandeur Nature
Comité de l'eau - SAGE Bassin Vienne Tourangelle
Pays/ Communautés de communes/ Communes/ Syndicats
CC Touraine Vallée de l'Indre - Commission Consultative des Services Publics Locaux
Tours - Rencontre de la Vie associative
Contrat Territorial Manse COPIL et COTECH
Contrat Territorial SBNM Syndicat du Bassin du Négron et du Saint-Mexme
COPIL Natura 2000 Loire
COPIL Natura 2000 basses Vallées de la Vienne et de l'Indre
COPIL Natura 2000 ZPS Champeigne

Toute l'équipe de la SEPANT remercie vivement les personnes participant à ces réunions, le temps bénévole associé est estimé pour 2021 à une centaine d'heures de travail au minimum, pour une cinquantaine de réunions. Ces journées étant consacrées à siéger aux réunions, mais aussi à la préparation et au suivi des dossiers.

2.2. La défense de L'ENVIRONNEMENT AU quotidien

Conformément à ses Statuts et à son projet associatif, la SEPANT a pour première vocation de s'efforcer de défendre la nature et l'environnement, à la fois par la connaissance de cet environnement en Indre-et-Loire, et par l'action militante, notamment quand lui sont signalés des cas d'atteinte à l'environnement.

Sans surprise, ce sont souvent des coupes d'arbres, soit d'alignement le long de routes ou de chemins, soit en bordure de rivière pour les ripisylves, soit des espaces boisés (parfois classés) qui ont fait l'objet d'arasements, qui lui sont signalés. Les dépôts sauvages de déchets sont par ailleurs parfois signalés, de même que le non-respect des distances de traitement par pesticides. Selon les cas, la SEPANT intervient auprès d'une collectivité locale concernée, ou de l'Office Français de la Biodiversité ; ou n'intervient pas, quand on dénonce par exemple un projet de construction, lorsque celui-ci est conforme au PLU de la commune, sachant que c'était en amont, lors de l'élaboration du document d'urbanisme, qu'il fallait intervenir. La SEPANT a prêté une plus grande attention cette année à la circulation souvent délictueuse des véhicules à moteur dans les espaces naturels, notamment les espaces classés Natura 2000 + patrimoine mondial de l'UNESCO du Val de Loire. Parfois sans succès, comme pour la circulation des quads et buggies dans le val de l'Indre et du Vieux Cher à Bréhémont et Rivarennes, ou avec succès dans le cadre d'une circulation de motos d'enduro en forêt d'Amboise (voir chapitre « actions juridiques »).

A côté des interventions au coup par coup, la SEPANT intervient dans la durée, dans de nombreuses commissions départementales où elle dispose d'un siège en tant qu'association agréée au titre du code de l'environnement. Grâce à sa présence à la CDNPS, à la CDPENAF, elle protège les sites notamment en cas de nouvel aménagement, ou d'élaboration de nouveaux documents d'urbanisme. Grâce à sa présence au CODERST et dans plusieurs comités de suivi de sites relatives à des installations classées, la SEPANT assure une veille sur les sites industriels, et sur la sécurité de ceux-ci vis-à-vis des riverains comme de ceux qui y travaillent. Il y a lieu ici de remercie plusieurs associations fédérées, qui pourvoient

ces commissions en représentants qui viennent épauler la SEPANT.

La vigilance s'impose également dans le domaine de l'Eau, à travers la représentation dans différentes instances, notamment les Schémas d'aménagement et de gestion de l'Eau (SAGE) qui sont des outils de planification, ou le Comité des utilisateurs du domaine public fluvial ligérien, qui est une instance de gestion. La coopération avec les Syndicats de rivière constitue également un élément-clé de la protection des cours d'eau, des milieux humides, de la flore et la faune rivulaires.

Dans le domaine du développement durable et de la lutte conte les effets du changement climatique, la SEPANT est également présente, sur le plan militant, à travers par exemple la participation à des commissions sur la prévention et la gestion des déchets et des rencontres avec les élus, en regrettant que les relations suivies avec le Syndicat Mixte Touraine Propre n'aient pas permis d'obtenir un soutien significatif dans les actions en faveur du réemploi, ou dans les actions suivies de formation à l'environnement en milieu scolaire. La SEPANT a progressé cette année dans son offre de formation à destination des élus sur les questions climatiques, en veillant à privilégier l'approche au niveau régional ou local, comme par ailleurs le permettent les interventions dans le cadre d'Objectif Climat 2030 menées auprès de communes par des salariées. La participation à la réflexion sur la filière Hydrogène, avec des collectivités et des organismes spécialisés, constitue une autre contribution de la SEPANT au développement durable.

Le travail mené au sein des Commissions de la SEPANT : biodiversité, eau, déchets, climat, permet à la fois de construire les positions de l'association dans ces différents domaines, et de faire monter en compétence les adhérents qui y participent : c'est là un facteur essentiel de l'action bénévole au sein de la SEPANT.

On peut regretter que, faute de temps et faute de mise en place d'une veille dédiée, la SEPANT participe peu aux enquêtes publiques ayant des dimensions environnementales importantes. C'est une activité bénévole qui pourrait se développer dans les prochaines années, de même que la participation au dispositif « Sentinelles de la Nature » que doit mettre en place la Fédération FNE Centre-Val de Loire ; notons que la SEPANT participe cependant à la Commission de choix des commissaires-enquêteurs, placée auprès de l'autorité préfectorale, et pilotée par le Tribunal Administratif d'Orléans.

Au-delà des constats d'atteintes à l'environnement, la SEPANT se veut pro-active en s'efforçant, à travers tous ses projets environnementaux, ses relations avec les élus et avec les habitants, sa participation à des instances départementales (CDPENAF, CODERST, CDNPS, etc.), de promouvoir des comportements respectueux de la biodiversité et de la planète. Depuis 2020, elle s'engage en outre, dans une politique de protection et de restauration des habitats, en commençant par les mares communales (en partenariat avec le Conseil Départemental), les prairies naturelles (habitats agro-pastoraux, cible du projet « éleveurs de biodiversité », en partenariat avec InPACT 37 et Terre de Liens), les haies et les arbres des champs (collectif « Aux arbres, et caetera », avec InPACT37 et des groupes de planteurs d'arbres locaux).

2.3. Les principales actions juridiques de la SEPANT en 2021

Zones de non-traitement par pesticides

Après le succès obtenu par la SEPANT en mars 2020 devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans son recours en annulation de l'arrêté préfectoral sur les zones de non-traitement par pesticides, ce qui a permis de réintégrer l'ensemble du réseau hydrographique et des points d'eau d'Indre-et-Loire dans le régime de protection des ZNT, cette année 2021 a été marquée elle aussi par le long combat associatif contre l'usage des pesticides. La SEPANT s'était en effet clairement opposée à la Charte départementale d'engagement des utilisateurs agricoles pratiquant l'épandage des pesticides aux abords des propriétés des riverains, élaborée par une organisation syndicale agricole et par la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire, avec la bénédiction des services de l'État, mais sans aucune concertation ni avec les associations de protection de l'environnement ni celles représentant les consommateurs. Les Chartes se

traduisaient par une dérogation générale aux règles protectrices définies par le décret et l'arrêté du 27 décembre 2019 : les distances de traitement pouvant être réduites de 5 m. à 3 m. pour les cultures basses, et de 10 m. à 5 m. pour les cultures hautes. C'est le Conseil Constitutionnel qui, par une décision du 19 mars 2021, a sanctionné l'élaboration des chartes départementales, donnant raison aux associations FNE qui les contestaient, car étant prises sur la base d'un texte législatif inconstitutionnel, puisque ne respectant pas la Charte de l'environnement (qui fait partie du bloc constitutionnel). Par une décision du 26 juillet, le Conseil d'État a enjoint le gouvernement à prendre dans les six mois les mesures réglementaires remédiant à l'annulation des textes réglementaires contestés. La SEPANT a demandé en juillet 2021 à la Préfète d'Indre-et-Loire le retrait de la charte départementale précitée du site de la Préfecture d'Indre-et-Loire, dépourvue désormais de base juridique. La DDT 37 lui a répondu en octobre 2021 que les chartes actuelles continuaient à s'appliquer, dans l'intervalle de préparation des nouveaux textes. La charte ancienne est toujours en place, sans aucune modification aux distances minimales de traitement qui y sont définies par dérogation aux dispositions réglementaires du 27 décembre 2019...

Depuis lors, la DRAAF du Centre-Val de Loire indiquait que les chartes départementales continuaient à s'appliquer, avec leurs pleins effets en matière de distance de sécurité, jusqu'au 26 juillet 2022. Comme si l'annulation par le Conseil Constitutionnel de la base légale des chartes départementales était dépourvue d'effet immédiat. En tout cas, la SEPANT devra être encore vigilante sur ce sujet à l'été 2022.

Les actions juridiques de la SEPANT prennent la forme soit d'action au civil, par de dépôt de plainte auprès du Procureur de la République, avec ou non constitution de partie civile, soit de recours porté devant le juge administratif, le plus souvent au titre du contentieux de l'annulation.

Circulation d'engins motorisés sur des espaces protégés

La SEPANT est intervenue en soutien de l'Office Français de la Biodiversité, en se portant partie civile contre des conducteurs de deux-roues circulant dans des espaces interdits aux véhicules à moteur, dans la forêt d'Amboise, sur la commune de Saint-Martin-le-Beau. Les faits remontent à juillet 2019. Le dépôt de plainte de la SEPANT a été établi avec l'aide lu Réseau Juridique de FNE. Alain Dutour a bien voulu représenter la SEPANT à l'audience du Tribunal Correctionnel de Tours, le 9 novembre 2021. Les prévenus ont été condamnés à des peines d'amendes.

Barrage de Descartes-Buxeuil

En matière de contentieux administratif, la SEPANT, avec l'autorisation de son Conseil d'Administration, s'est engagée dans un recours contre l'arrêté préfectoral conjoint des Préfètes de l'Indre-et-Loire et de la Vienne du 10 juin 2021, portant autorisation environnementale en vue du rééquipement du barrage de Descartes-Buxeuil sur la Creuse, au profit de la Société « Forces Hydrauliques de Descartes », et contre le rejet implicite du recours gracieux formé contre cet arrêté.

Dans ce recours, la SEPANT est associée à l'Association Nationale pour la Protection des Eaux et des Rivières (autrement appelée ANPER-TOS), et à l'Association FNE Centre-Val de Loire. L'association Vienne Nature est, par ailleurs, disposée à se joindre à cette action contentieuse. Nos associations en effet souhaitent privilégier la continuité écologique sur la rivière Creuse, qui serait fortement contrariée par le réarmement du barrage de Descartes-Buxeuil pour produire de l'hydroélectricité, par la construction d'une centrale qui ne permettrait pas la circulation des poissons migrateurs ainsi que des sédiments. Les associations demandent au contraire la mise en transparence du barrage, par l'ouverture des clapets, afin de permettre la continuité écologique, et déplorent que la séquence « éviter - réduire - compenser » n'ait pas été mise en oeuvre dans l'instruction de ce projet. Les associations sont représentées par Me Le Briero, avocat ayant déjà plaidé dans des contentieux sur la protection des cours d'eau.

REFUS D'AUTORISATION D'UNE CARRIÈRE DE SABLES et granulats à proximité du village de Verneuil-le-Château

Outre le contentieux relatif au barrage de Descartes évoqué ci-dessus, la SEPANT est également présente, au côté de l'Association fédérée « Ensemble pour bien vivre à Verneuil le Château et dans le Pays de Richelieu » dans une action en soutien de l'Etat, suite au recours de la Société Val de Loire Granulats contre le refus d'autorisation d'une carrière de sables et granulats à proximité du village de Verneuil-le-Château. C'est Me Louis Cofflard, avocat au barreau de Paris, qui représente nos associations, L'affaire est venue à l'audience du Tribunal Administratif d'Orléans le 27 février 2022. La rapporteure publique, au terme d'un long exposé, a admis que la préfète avait eu raison de refuser l'autorisation environnementale, non pas en raison des risques sur la nappe d'eau souterraine, mais au nom de la protection des paysages ! Dans la grande majorité des cas, les juges suivent l'avis du rapporteur public, il est donc probable que l'affaire de Verneuil-le-Château se conclue favorablement.

PLUI DU VAL D'AMBOISE : DEMANDE D'ANNULATION de plusieurs dispositions (orientations D'AMÉNAGEMENT ET DE programmation), concernant les sites de La Boitardière

Enfin, une troisième requête est pendante devant le Tribunal Administratif d'Orléans : la demande d'annulation de plusieurs dispositions (orientations d'aménagement et de programmation), concernant les sites de La Boitardière Ouest, la Boitardière Est, le Grand Malpogne, à Amboise et à Chargé) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val d'Amboise. La SEPANT contestait l'artificialisation massive de terres agricoles, en contradiction du SCoT, et des principes énoncés dans la requête qui avait été introduite en 2020, et jusqu'ici n'a fait l'objet de la production d'aucun mémoire en réponse de la part de la Communauté de communes du Val d'Amboise. Face à ce silence, alors que les installations commerciales se développent sur le site de la Boitardière Ouest, une requête en référé-suspension des travaux avait été introduite par la SEPANT en mars 2021. La juge des référés n'a pas suivi les conclusions de la SEPANT, et n'a donc pas fait stopper les travaux (ordonnance du 24 mars 2021). L'instruction se poursuit donc quant au fond. Le seul acte enregistré sur le site « Télérecours Citoyens » de suivi des requêtes est la demande d'un Cabinet d'avocats d'Orléans de communication du dossier, en août 2021, signe que le Président de la CCVA avait enfin sollicité un conseil juridique. Depuis lors, rien ne s'est passé. Un acquis, cependant, en relation avec cette requête : la création d'un parc photovoltaïque de 12 hectares sur des terres agricoles à La Boitardière a été annulée par le Président de la CCVA, répondant ainsi à l'un des vœux de la SEPANT, ainsi que de la Préfecture.

3| Faune, flore, milieux naturels

Couple d'Argiope frelon © F. Canot

3.1. Biodiversité agricole

3.1.1. Le Réseau de L'OBSERVATOIRE agricole de la biodiversité (OAB)

Un groupe de bénévoles s'est formé en 2016 autour de la thématique de l'OAB et se réunit plusieurs fois chaque année depuis. Chaque bénévole est chargé d'accompagner une ou plusieurs exploitations dans la mise en place de ces protocoles. En 2021, les suivis ont repris suite à une année 2020 perturbée par la crise sanitaire. Ainsi, 16 parcelles chez 10 agriculteurs et agricultrices ont pu être suivies, avec l'appui de 11 bénévoles du réseau.

Une animation a également été organisée dans le cadre de la Fête de la science, le 2 octobre 2021, au village de la science à Tours. L'objectif était de présenter les protocoles de l'OAB, ainsi que les fonctions dans les écosystèmes de la faune qui est suivie sur les parcelles.

Mise en place du suivi « vers de terre » sur les parcelles de l'INRAE de Nouzilly

3.1.2. Diagnostics écologiques sur les exploitations agricoles

Quatre fermes ont bénéficié d'un diagnostic écologique en 2021.

- L'exploitation de Jean-Baptiste Jamin, paysan boulanger à Loches.
- Le GAEC le Chanvre, en polyculture élevage à Perusson.
- L'exploitation de Piquemouche, qui produit des plantes à parfums,

aromatiques et médicinales à Charnizay.

- La ferme du Gaillard au Louroux. Dans le cadre de ce diagnostic, des préconisations ont été réalisées et ont conduit notamment à la plantation d'arbres isolés, de 300 m de haies et à l'installation de nichoirs pour les oiseaux et les chiroptères. D'autres travaux sont prévus afin de favoriser la biodiversité sur les parcelles, et de restaurer la trame verte et bleue sur ce territoire.

En 2021, l'outil en ligne IBEA (Impact des pratiques sur la Biodiversité des Exploitations Agricoles) n'était plus disponible. Cela a entrainé du retard pour recréer l'outil afin qu'il soit utilisable en interne, ainsi qu'une perte de données des diagnostics réalisés en 2020.

Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Le croisement de l'ensemble de ces données a débouché sur des propositions de préconisations à destination des agriculteurs pour améliorer l'accueil de la biodiversité sur leur ferme.

3.1.3. Natura 2000 - Zone de Protection Spéciale (ZPS) Champeigne

En 2021, la SEPANT a poursuivi l'animation du site Natura 2000 ZPS Champeigne où se situe une population d'Outardes canepetière (*Tetrax tetrax*), espèce protégée à l'échelle européenne.

Cette animation s'est opérée en partenariat avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, la Chambre d'Agriculture 37, la LPO et la Fédération des chasseurs. Les missions principales confiées à la SEPANT dans le cadre de l'animation de cette zone sont d'étudier la mise en place des mesures agroenvironnementales et d'effectuer le suivi de la ressource alimentaire de l'Outarde.

Plusieurs réunions entre les animateurs de la ZPS Champeigne ont eu lieu en 2021, avec la SEPANT, la LPO, la Fédération de Chasse et la Chambre d'Agriculture 37. Un COPIL a été réalisé en fin d'année 2021.

La SEPANT s'occupe du suivi de la ressource alimentaire depuis plusieurs années, et travaillait précédemment sur les orthoptères. Cependant, les résultats de ces suivis ont montré que cette ressource seule n'était *a priori* pas suffisante pour la population d'Outarde présente. La SEPANT s'est donc tournée vers les coléoptères et les escargots, deux autres ressources potentielles.

Les suivis sur les coléoptères sont mis en place depuis 2018. Les coléoptères sont collectés sur les parcelles suivies à l'aide de pots barber, puis analysés par les étudiants en master 1 « Biodiversité, écologie et évolution, parcours Ecologie évolutive et comportementale » de l'Université de Tours.

En complément de ce suivi, un protocole de suivi de l'abondance des mollusques a été mis en place en 2021. En effet, certains escargots observés en abondance dans les parcelles pourraient servir de ressource alimentaire aux poussins de l'Outarde.

Escargots présents sur la ZPS Champeigne

La SEPANT a également organisé, en partenariat avec l'Université de Tours, l'analyse des fèces d'Outardes collectées en 2020. Cela a permis de connaitre, à travers une extraction de l'ADN, ce que pouvait être consommé par les Outardes. Nous avons retrouvé notamment des carabes (que nous retrouvons lors des suivis des coléoptères) et des escargots blancs. Une nouvelle récolte a été effectuée en 2021 afin de compléter les analyses précédentes.

3.1.4. Concours général agricole « Pratiques agroécologiques, prairies et parcours »

En 2021, la SEPANT a co-organisé avec le Conservatoire d'Espaces Naturels la 2nde édition tourangelle du concours « pratiques agroécologiques, prairies et parcours ». Ce concours, anciennement appelé concours « prairies fleuries », récompense le meilleur équilibre agroécologiques rendu par les prairies naturelles et valorise les pratiques qui permettent de concilier production agricole de qualité et préservation de la biodiversité.

Le concours s'est déroulé sur le territoire de la Vallée de la Loire en Indre-et-Loire et son périmètre étendu. 4 parcelles étaient inscrites dans la seule catégorie ouverte cette année : « fauche exclusive » Un jury, composé d'un expert en botanique, un expert en fourrage, un expert en entomofaune et un expert en apiculture, a visité les parcelles afin de définir un lauréat. Les échanges ont permis de prendre en compte tous les aspects de la production agricole à la préservation de la faune et de la flore, en passant par la préservation de la qualité de l'eau. Devant la qualité des parcelles présentées, le jury a élu un lauréat, et a attribué 3 prix spéciaux aux 3 autres candidats.

Le lauréat local, récompensé lors de l'évènement « Ferme expo » à Tours en novembre 2021, sera sélectionné pour participer à la finale nationale qui se déroulera au Salon International de l'Agriculture à Paris en 2023.

A noter que la remise des prix du concours organisé en 2020 avec le PNR Loire-Anjou-Touraine, reportée de nombreuses fois à cause de la crise sanitaire, a pu se dérouler dans les locaux du PNR en 2021. Cette remise s'est faite en présence des lauréats, participants et partenaires.

Visite du jury sur une parcelle en présence de **l'exploitant**

3.1.5. Natura 2000 – Vallée de L'INDRE

Depuis 2020, le Pays Castelroussin Val de L'Indre anime la zone Natura 2000 Vallée de l'Indre en partenariat avec les Chambres d'Agriculture du 36 et du 37 ainsi qu'avec la SEPANT et Indre Nature.

Nous avons poursuivi l'appui de l'animation en évaluant et en émettant une note de gestion des parcelles et les linéaires de haies et de ripisylve contractualisés en MAEC. Une formation flore des prairies humides à l'attention des agriculteurs a également été réalisée.

3.2. Inventaire et restauration des zones humides

En 2021, deux inventaires de zones humides ont été réalisés sur les territoires suivants :

- bassin de l'Esves
- bassins de l'Escotais-Long-Dême

Le travail mené sur le bassin de l'Esves s'inscrit dans le cadre du Contrat territorial Pollutions diffuses porté par la Communauté de communes Loches - Sud Touraine. Il avait pour objectif de proposer des actions de restauration des zones humides permettant d'accroître les fonctions d'épuration des eaux de ruissellement, tout en améliorant le potentiel d'accueil de la biodiversité. Des fiches actions ont été rédigées sur 16 sites prioritaires pour lesquels les propriétaires ont donné leur accord pour réaliser des travaux sur leurs parcelles.

L'inventaire des zones humides sur le bassin de l'Escotais a été demandé par la Communauté de communes Gâtine Choisilles Pays de Racan, dans le cadre du Contrat territorial de bassin. La méthode et l'objectif de cette mission est tout à fait semblable aux études menées par la SEPANT depuis 2015, à savoir l'identification et la caractérisation des zones humides sur l'ensemble du bassin versant afin de faire ressortir les sites prioritaires. Cette hiérarchisation a une visée opérationnelle car des préconisations sont formulées sur chaque site prioritaire afin d'améliorer les fonctions écologiques des zones humides (accueil de la biodiversité, stockage de carbone, épuration des eaux, écrêtement des crues et soutien d'étiage).

L'ensemble des données produites lors de ces études sont disponibles sur notre plateforme de cartographie interactive : https://sepant.lizmap.com/cartes/index.php/view/

3.3. Diagnostics écologiques

3.3.1. MISE EN ŒUVRE DU programme de gestion du Marais a NOTRE-DAME D'OE

Initié en 2019, la SEPANT a accompagné Tours Métropole pour la mise en œuvre du programme de gestion et de restauration de la zone du Marais sur la commune de Notre-Dame d'Oé.

Les suivis écologiques préconisés dans le plan de gestion ont été réalisés en 2021. Le roncier a été broyé et exporté par l'entreprise Environnement 41, qui n'a pas pu réaliser la création de la mare. Les animations ont été reportées à 2022.

3.4. Inventaires

3.4.1. Inventaire permanent des ZNIEFF

Comme chaque année depuis 2009, la SEPANT a contribué à l'inventaire permanent des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) du Département, conformément au mandat confié par l'Etat (DREAL Centre-Val de Loire). Ces prospections ont permis d'actualiser des ZNIEFF déjà existantes et de proposer l'inscription de nouveaux sites à l'inventaire. En 2021, le travail s'est concentré sur deux secteurs :

- les Vallées de la Vienne et de la Creuse où de nombreuses recherches bibliographiques doivent mener à la création d'une ZNIEFF de type 2. Ce secteur est ciblé en particulier sur la Grande mulette - mollusque en danger critique d'extinction à l'échelle mondiale -, les odonates et les poissons migrateurs.

- Pelouses calcicoles et boisements thermophiles dans le secteur de Truyes

L'année 2021 fut une année de rattrapage avec 9 ZNIEFF validées par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Parmi elles, on peut citer

les « Prés bas de Marnay » et les « Prairies humides de Saint-Gilles ».

3.4.2. Inventaire de biodiversité

Depuis 2012, la SEPANT réalise des Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC). Les objectifs de ces IBC sont de réaliser un état des lieux de la biodiversité sur un territoire communal, d'améliorer les connaissances sur les habitats, la flore et la faune et enfin de sensibiliser et mobiliser les élus et les citoyens pour préserver le patrimoine naturel communal. Ainsi, la SEPANT a déjà accompagné 8 communes : Notre-Dame-d'Oé, Esvres-sur-Indre, Monts, Bléré et Château-Renault, ainsi que Larçay, La Riche et Chambray-lès-Tours en partenariat avec la LPO Touraine.

Ces projets permettent de mettre en avant, auprès des élus et des habitants, les enjeux faunistiques et floristiques importants que possèdent leur territoire.

En 2021, nous avons travaillé sur les territoires de Ballan-Miré, Épeigné-les-Bois, Montbazon, Tours, Saint-Épain et Le Petit Pressigny.

Les prospections ont permis d'observer de nombreuses espèces à enjeux forts telles que le Traquet tarier, la Véronique printanière ou le Conocéphale des Roseaux.

3.4.3. Programme « Golf pour la biodiversité » (PGB)

Soucieuse d'intégrer au mieux les golfs dans le territoire qui les entoure et de limiter leur impact environnemental, la Fédération française de golf a noué un partenariat avec l'UMS PatriNat (MNHN) depuis 2016.

Ce partenariat vise à développer un programme national d'études dans une démarche de connaissance et de prise en compte de la biodiversité dans les golfs en France. Un des axes majeurs de ce programme est la production d'un outil pour la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel des golfs : le Programme Golf pour la Biodiversité (PGB), officiellement lancé début 2018. L'Indice de Qualité Ecologique est l'une des briques constitutives de la partie connaissance de ce programme.

En s'engageant dans le programme, les golfs volontaires, accompagnés par les structures naturalistes, peuvent ainsi révéler et partager les richesses naturelles présentes sur leurs parcours et les valoriser au travers de trois niveaux de labellisation (bronze, argent, or).

En 2021, le Golf de la Gloriette (Tours), a fait l'objet d'inventaires naturalistes en vue de la labellisation « argent ». Des actions de gestion (gestion différenciée) et/ou de restauration (création de mares, plantations de haies, etc) ont été proposées de façon à améliorer l'accueil de la biodiversité. Ce travail a été effectué en partenariat avec la LPO Touraine.

3.4.4. Suivi Temporel des Rhopalocères (STERF)

Le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) est un observatoire des papillons diurnes, lancé par le Museum National d'Histoire Naturelle en 2006 sur l'ensemble du territoire. Sa déclinaison en Indre-et-Loire s'inscrit dans une volonté de réaliser un état des lieux de la biodiversité via un groupe d'espèces sensibles et menacées, dynamiser le réseau bénévole autour de la biodiversité et participer à un programme national.

Les participants étaient composés cette année de treize bénévoles, un service civique (Adrien BARIOU) et deux salariés (Amélie TRILLARD, Marion BERNARD) de la SEPANT et d'un volontaire en service civique au CPIE Touraine-Val de Loire. L'investissement du volontaire en service civique a été, comme chaque année, d'un grand soutien pour maintenir un nombre élevé de mailles suivies. Ainsi, 25 mailles ont été suivies. L'année 2021 n'a pas présentée les conditions météorologiques les plus favorables à l'exécution du suivi mais les participants ont récolté plus de 2800 données, comprenant 70 espèces de rhopalocères, en 90 sessions d'inventaire.

En six années de STERF, 87 espèces - soit 82% des espèces mentionnées dans le département – ont été observées dont 29 espèces patrimoniales. Depuis le début du projet, près de 14 800 données ont été récoltées.

La Dryade (*Minois dryas*) apparaît pour la première année dans les relevés. © V. LE BOULLEC

En 2022, la SEPANT souhaite poursuivre cet effort en cohérence avec les objectifs du Plan National d'Actions (PNA) « Papillons diurnes ». Cette action doit être renouvelée sur le long terme pour le calcul de l'indicateur TRIM, outil nécessaire à la bonne analyse des variations des populations des différentes espèces de papillons diurnes.

3.4.1. Numérisation et valorisation de la collection "Lépidoptères" D'ALAIN CAMA

Alain Cama, spécialiste des lépidoptères, expert reconnu pour les micro-hétérocères, travaille depuis plus de 60 ans à l'amélioration des connaissances de ces insectes. Au fil des années, il a publié à de nombreuses reprises sous forme de compte-rendus d'inventaires, révision de la systématique, techniques d'échantillonnage ou anecdotes de prospections.

Dans le cadre d'un Appel à projets du Muséum National d'Histoire Naturelle, il a mis à disposition ses collections lépidoptères en vue d'une valorisation.

Après numérisation et intégration des données au sein des bases naturalistes, ses collections pourront être valorisées dans le cadre de la réalisation d'Atlas (échelle nationale à départementale), de mises à jour des listes rouges et des projets de recherche sur la biodiversité, la préservation des écosystèmes ou encore la génétique moléculaire.

A ce jour, près de 8 000 données ont été numérisées. Un grand merci aux bénévoles qui ont pris de leur temps.

3.4.2. Amélioration des connaissances du Damier de la succise

En 2019, la SEPANT avait découvert plusieurs sites de reproduction de ce papillon le long des routes. Ainsi, nous avons initié, en partenariat avec le Conseil départemental et la DREAL, un projet de mise à jour des connaissances et de proposition de gestion en faveur du papillon.

Après une compilation bibliographique des données dans le département, des prospections ont été effectuées sur plus de 96 km de linéaire.

Le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) © L. PALUSSIERE

Malgré des conditions climatiques défavorables pendant la période de vol du Damier de la Succise, 4 stations ont pu être confirmées et 6 nouvelles stations ont été découvertes. L'étude se poursuivra en 2022.

3.4.3. Base de données naturaliste

Créée en 2020, la base de données naturalistes « Obs'37 » (http://obs37.fr) a passé le cap des 200 000 observations en

2021. Avec l'arrivée régulière de nouveaux contributeurs, le travail de validation s'intensifie.

La SEPANT encourage l'ensemble des naturalistes à partager leurs observations auprès de la communauté sur le site internet afin d'améliorer les connaissances dans la région.

Nous tenons à remercier tous les naturalistes bénévoles ou non qui transmettent déjà leurs données ainsi qu'à celles et ceux qui font vivre cette base et qui aident à la détermination des espèces

3.5. Restauration et gestion écologique

3.5.1. Suivi de la colonisation des mares de compensation

Ce suivi a pour but de mesurer la colonisation des mares créées ou restaurées afin d'évaluer si des dysfonctionnements sont présents. Il consiste à décrire la morphologie des mares, un suivi photographique et un suivi écologique (flore, odonates, amphibiens) afin de connaitre l'évolution de ces milieux naturels. En 2021, une vingtaine de mares compensatoires ont fait l'objet de ce type d'étude.

Vue sur une mare de Grand Bois (Sainte-Catherine-de-Fierbois)

Les résultats sont très encourageants en termes de reconquête de la biodiversité des mares.

3.5.1. Evaluation de la dangerosité des ponts pour la Loutre -

Suite aux prospections « Loutre d'Europe » (2015-2020) et à l'étude de hiérarchisation des ouvrages selon les risques de collisions routières (2020), le Conseil Départemental a lancé trois projets de restauration des continuités. En 2021, la SEPANT a proposé des aménagements (encorbellement, banquettes,...) et conseillé le service routier pour favoriser le déplacement des mammifères.

3.5.2. ORBELLO / Yzeures-sur-Creuse

Suite à la signature d'une convention de partenariat entre la SEPANT et Orbello Granulat, un suivi écologique annuel est effectué sur la carrière en cours d'exploitation d'Yzeures-sur-Creuse. Cette étude permettra à la SEPANT de suivre l'évolution de la carrière et d'établir un programme de restauration avec l'entreprise. Un programme d'actions pluriannuel a été élaboré ; cette année, les suivis portaient sur la flore, les orthoptères et papillons de jour.

3.5.3. Les mares en Indre-et-loire

En 2021, le partenariat avec le Conseil départemental 37 pour l'accompagnement du Plan départemental « mares publiques de Touraine » s'est poursuivi. Il permet d'apporter aux collectivités une aide financière et technique et une visibilité concernant les actions menées.

La SEPANT apporte une assistance technique pour le montage des dossiers, l'aménagement des sites et le suivi de la réalisation des projets. En 2021, nous avons accompagné la constitution de 17 projets de restauration ou de création de mares sur les communes suivantes : Nouzilly, Saint-Avertin, La Riche, Saint-Laurent-en-Gâtine, Bourgueil, Courçay, Montbazon, Montreuil en Touraine, Thilouze, Sorigny Chaumussay, Chambray-les-Tours, Saint-Hippolyte, Gizeux, Semblançay, Pernay et Cormery. Les projets 2020 et 2021 ont déjà permis la restauration de 5 mares et la création de 3 mares. La suite des chantiers sont programmés pour 2022.

Début du dispositif régional « Objectif MARES » : Mobilisation pour les Amphibiens et la Restauration de leur EcoSystèmes. Les objectifs visent l'amélioration de la connaissance des mares grâce à un observatoire et la restauration de 5 mares privés en Indre-et-Loire par l'intermédiaire de chantiers participatifs. Ceux-ci seront réalisés en 2022.

3.5.4. Restauration des continuités écologiques sur le Complexe du Changeon et de la Roumer

Le projet porté par la LPO Touraine s'est fait en partenariat avec la SEPANT, l'ANEPE Caudalis, le PNR Loire Anjou Touraine, la SHT et le CEN Centre Val-de-Loire.

En 2021, le COPIL de clôture s'est tenu pour présenter le bilan de l'étude et des travaux de restauration.

Dans le cadre d'un financement du SMBAA, une animation dédiée à l'Azuré de la sanguisorbe a permis de sensibiliser les acteurs locaux à la richesse locale.

3.5.5. Eleveurs de biodiversité

Afin de protéger et de restaurer les habitats agropastoraux, actuellement extrêmement menacés en raison de la diminution du nombre d'éleveurs et des changements de pratiques agricoles, la SEPANT, InPACT 37 et Terre de Liens travaillent sur le projet « éleveurs de biodiversité » financé par l'OFB – Mobbiodiv'2020.

Tout d'abord, des sites ayant des enjeux particulièrement importants en termes de biodiversité en Indre-et-Loire ont été répertoriés et hiérarchisés. Puis des propriétaires des parcelles localisées sur ces sites ont été contactés (257 au total). Les projets des propriétaires qui ont fait des retours positifs ont été recueillis. Pour ceux intéressés, un diagnostic écologique de leurs parcelles sera réalisé ainsi que la rédaction d'une notice de gestion. Certains d'entre-deux seront mis en relation avec des éleveurs afin d'appliquer une gestion conservatoire ou avec de potentiels acquéreurs.

3.5.6. ENS Richelieu et Assay

Le Conseil Départemental a missionné la SEPANT, l'Anepe Caudalis, la LPO Centre-Val de Loire et le CPIE Touraine Val de Loire, pour la réalisation des suivis écologiques des ENS de Richelieu et de l'Etang d'Assay.

En 2021, les suivis concernaient la flore/habitats, les orthoptères et coléoptères

3.5.7. Aux Arbres etc

Créé début 2021, le collectif « Aux arbres et cætera » agit dans le but de faciliter le développement et la multiplication de projets de plantation d'arbres et plus particulièrement de haies ou d'autres systèmes agroforestiers sur le territoire. Pour cel²a, il essaie d'apporter un soutien

technique, logistique, savoir-faire et main d'œuvre lors de chantiers collectifs.

C'est en février 2021, que le collectif fut officialisé, par un chantier de plantation de 140 mètres linéaires de haies, à Chaveignes.

La SEPANT, s'est associée avec d'autres structures environnementales et agricoles (FNE CVL et associations fédérées, BIO-CENTRE, ARDEAR CVL, A2RC, InPACT37...), pour accompagner les exploitants agricoles dans leur projet de plantation de haies dans le cadre du plan de relance CENTR'HAIES lancé par la DREAL. Dans le cadre de ce financement, la SEPANT s'engage ainsi à accompagner 19 projets en amont de la plantation afin de choisir les essences à planter.

Plantation à Razines en décembre 2021

9 accompagnements de projet ont pu être réalisés dans le cadre du programme CENTR'HAIES, en 2021. Ainsi que 2 projets, en plus, financés par des privés.

La fin d'année 2021 a permis aux bénévoles, toujours plus nombreux aux chantiers, de planter 700 mètres linéaires (soit 1 240 plants) répartis sur 2 projets (120 ml à Saint-Pierre-des-Corps et 580 ml à Razines).

Durant l'ensemble de l'année, le collectif « Aux arbres et cætera » s'est réuni lors de rencontres diverses, afin de travailler notamment sur les rôles des bénévoles dans l'organisation des chantiers de plantation ou encore découvrir et connaitre davantage l'impact des différents types de haies dans les espaces agricoles lors d'une visite à la ferme de Montifray (Dolus le sec).

Ce fut dans la convivialité, le partage et la bonne humeur que chacune et chacun ont pu apporter leur contribution.

Bien que la période la plus impactante, pour le collectif, soit l'automne-hiver, il ne faiblit pas durant le reste de l'année, il est toujours temps de le rejoindre, car entre deux hivers, on prépare les futurs chantiers, on prend soin des arbres plantés, on peut collecter des graines, etc.

En hiver 2022, seront réalisés trois chantiers de plantations supplémentaires. Puis en automne 2022, arriveront de nouveaux chantiers.

3.5.8. Accompagnement A10

Depuis 2015, la SEPANT accompagne COFIROUTE dans la prise en compte de la biodiversité dans le cadre des travaux d'élargissement de l'A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine.

En 2021, nous avons poursuivi notre partenariat pour la mise en œuvre des mesures compensatoires, en réalisant une notice de préconisations de restauration du cours d'eau de la Manse. Nous avons répondu aux sollicitations pour les pêches de sauvegarde d'amphibiens et de déplacement d'Orchidées.

3.5.9. Suivi environnemental du chantier de doublement du viaduc de Langeais (A85)

La SEPANT mène un suivi environnemental du chantier de doublement du viaduc de Langeais. Ce suivi permet de faire des préconisations pour assurer une meilleure prise en compte de la biodiversité tout au long du chantier. Il s'agit par exemple de proposer des périodes d'intervention compatibles avec l'écologie des espèces présentes à proximité du chantier, de limiter les impacts sur les sols, de favoriser la reprise spontanée de la végétation, etc.

3.5.10. Mise en ŒUVRE du Plan de gestion du pré des Tourettes

Les travaux d'élargissement du viaduc de Langeais ont impacté une zone humide. En compensation de ces impacts, COFIROUTE a passé une convention avec la mairie de Langeais pour mettre en œuvre un plan de gestion écologique sur 7 ha d'anciennes peupleraies. La SEPANT est en charge d'actualiser le plan de gestion proposé par le PNR Loire-Anjou Touraine en 2014. En 2021, nous avons suivi la population de Cuivré des marais. Malgré, la fermeture progressive du site, les effectifs se maintiennent. Par ailleurs, les premiers travaux de restauration du site ont été réalisés.

Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)

3.5.11. Messicoles

Depuis 2015, en lien étroit avec la Société Botanique Ligérienne représenté par Dominique Tessier, 24 espèces ont été labellisées « Végétal local » pour la valorisation la réimplantation de ces espèces floristiques patrimoniales en Indre-et-Loire.

L'année 2021 a fait l'objet d'un audit pour établir un bilan des cinq années passées. Celui-ci a mis en évidence le besoin d'améliorer la traçabilité des lots ainsi que le besoin de renouveler génétiquement pour répondre au cahier des charges.

Le partenariat entre le conseil départemental sur le site de l'Espace Naturel Sensible de Richelieu et celui de l'Eperon-Murat gérer par le Conservatoire d'Espace Naturel, s'est poursuivi.

Le Plan National d'Action Messicoles étant en cours de révision, nous avons participé à plusieurs groupes de travail.

3.6. Sorties nature GRAND PUBLIC

En 2021, plusieurs sorties ont été proposées à destination du grand public les week-ends ou pendant les vacances. L'objectif étant de sensibiliser aux enjeux de préservation de la biodiversité.

Découverte de la biodiversité du cours d'eau avec les CM1-CM2 de Chouzé-sur-Loire

- Un cycle de trois sorties a été réalisé sur l'ENS des Prairies de Beaumer à Monts et a rassemblé 25 participants.
- Une dizaine de sorties ont été réalisées dans le cadre des Inventaires de Biodiversité Communale, avec au total 140 participants.
- Quatre sorties « zones humides » se sont déroulées dans le cadre d'un partenariat avec le Syndicat de l'Authion avec au total 22 participants.

- Un cycle de quatre sorties a été proposé sur l'ENS de Channay-sur-Lathan avec au total 53 participants.

En comptant les sorties ponctuelles, la SEPANT a proposé en tout 22 sorties nature et rassemblé 267 participants.

3.7. Sensibilisation et éducation à la biodiversité Auprès du jeune public

Au cours de l'année 2021, des actions de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité ont été réalisées auprès du jeune public de la maternelle au lycée et dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs). Les thèmes abordés ont été les suivants :

- La faune (principalement les arthropodes)
- Les auxiliaires du jardin
- La flore
- La biodiversité des cours d'eau

Parmi ces interventions, deux ont concerné des nouveaux dispositifs d'Education à l'Environnement : les Aires Educatives et la Convention Régional pour une Education à l'Environnement dans le cadre du Développement Durable (CREEDD).

Ainsi, ce sont quatorze interventions qui se sont déroulées au cours desquelles 268 jeunes de 3 à 16 ans ont été sensibilisés.

4 | Le développement durable

4.1. FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE CULTURE COMMUNE SUR LES ENJEUX DE L'EAU

Plusieurs soirées d'animations ont été prévues pour favoriser l'émergence d'une culture commune sur les enjeux de l'eau, et notamment sur l'utilisation de l'eau en agriculture ou au jardin.

- Une soirée « Le jardinage écologique, et les économies d'eau au jardin » a eu lieu à Ballan-Miré le 19 octobre 2021.

- Un forum « L'eau, un bien commun à partager » a eu lieu le mardi 30 novembre à Saint-Pierre-des-Corps. Organisé par la confédération paysanne, nous avons pu intervenir devant un public composé d'une majorité d'agriculteurs et agricultrices.
- Intervention lors de la soirée ciné-débat « lanceurs d'alertes sur la Loire » à Nazelles-Négron le 26 octobre 2021.
-

4.2. Actions dans le cadre de la consultation publiQUE du nouveau sdage 2022-2027

En 2021, Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) 2022-2027 était en cours de rédaction sur le bassin Loire-Bretagne. Une première consultation citoyenne s'est déroulée de novembre 2018 à mai 2019, et portait sur les

questions importantes auxquelles devra répondre ce nouveau SDAGE. Une seconde consultation portant sur le projet de SDAGE en lui-même s'est déroulé du 1er mars au 1er septembre 2021.

C'est dans ce cadre que la SEPANT a proposé plusieurs actions : le relai de la consultation et du questionnaire, l'animation d'une soirée grand public sur l'avenir de l'eau en Indre-et-Loire, la réalisation d'un cycle de formation sur les grandes thématiques du SDAGE et la création d'un groupe de travail spécifique qui rendra un avis argumenté sur le projet de SDAGE. Elle a contribué également à l'action de e-learning portée par France Nature Environnement – Centre Val de Loire.

4.3. La prévention au réemploi

Les différentes rencontres avec les communautés de communes d'Indre-et-Loire ont permis d'aboutir à un projet de concertations citoyennes construit. L'objectif est ainsi de sensibiliser les habitants et de les impliquer sur les défis du réemploi. Ainsi, des groupes de participants volontaires étudient en profondeur des enjeux identifiés sur le territoire. En août 2021, la communauté de communes Touraine Est Vallées a signé une convention pour accueillir le projet. Des problématiques locales, nécessitant des solutions adaptées à la population, ont été ciblées par la collectivité. Les futures concertations permettront de faire ressortir les besoins des habitants par rapport à ces thématiques. Les idées ressortant des groupes de travail seront ensuite soumises au vote du Conseil Communautaire, qui étudiera la faisabilité des propositions.

La carte interactive de la SEPANT, initialement sur les équipements électriques et électroniques n'a pas trouvé de nouvelle dynamique en 2021, et reste pour l'instant en pause.

4.4. Alimentation

Défi Foyers à Alimentation Positive (FAAP)

Ce projet est organisé par le GRAINE Centre. En Indre-et-Loire, trois associations animent ce défi : Couleurs Sauvages, Familles Rurales et la SEPANT. Le défi consiste à accompagner des foyers à manger plus local, de saison et d'avantage de produits bio et à budget constant. Danse ce cadre et en partenariat avec des collectivités, les associations animatrices organisent des ateliers libres et gratuits pour accompagner les foyers de tout type (avec enfants, sans enfants, parents célibataires, colocation...) dans leurs démarches alimentaires. L'objectif de ces rencontres est de leur présenter des clefs essentielles pour adapter leurs habitudes du quotidien.

Visite de la ferme « Les Jardins du Colombier » à Neuillé-le-Lierre

Depuis la première édition en 2017, la SEPANT anime ce défi sur le département. Lors de l'édition 2020-2021, les familles ont pu participer à plusieurs ateliers sur deux territoires différents : Tours Métropole et le Val d'Amboise.

Au total, dix ateliers ont été réalisées sur les thématiques suivantes :

- Visite de ferme bio
- Cuisine anti-gaspi
- Cuisine locale et de saison

- Les perturbateurs endocriniens en cuisine
- Les plantes sauvages comestibles

Grâce à cette action, 64 habitants ont été sensibilisés et accompagnés sur les enjeux d'alimentation durable.

Atelier cuisine locale et de saison à Joué-lès-Tours

4.5. La sensibilisation à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

La RSO consiste à volontairement prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux des activités économiques, et ainsi répondre aux enjeux mondiaux du développement durable. Tous les types d'organisations sont concernés : entreprises, collectivités, associations, établissements scolaires...

Bilan Carbone de KAMI, A MONTBAZON

La société KAMI est désormais un partenaire régulier de la SEPANT pour les enjeux liés à leurs émissions de gaz à effet de serre. L'association a continué de suivre l'entreprise en 2021 sur ses questionnements et ses actions. Suite aux résultats de leur Bilan Carbone © de 2020, KAMI a mis en œuvre des actions de réduction et a contribué au financement du projet de plantations de haies mené par le collectif « Aux Arbres Etc. ».

L'ACCOMPAGNEMENT DE VINCI IMMOBILIER

La mairie de Chambray-lès-Tours a lancé en 2021 un appel d'offre pour continuer la construction de l'écoquartier de la Guignardière. Dans ce cadre, Vinci Immobilier a fait appel à la SEPANT, association locale, pour proposer dans sa réponse des actions de participation citoyenne et de sensibilisation à l'environnement. Cet accompagnement a été porté conjointement entre bénévoles et salariés de l'association.

Le Bilan de Gaz à Effet de Serre et le Plan de Mobilités de Val Touraine Habitat

L'association a remporté en 2021 l'appel d'offre de Val Touraine Habitat pour la réalisation de son Bilan de Gaz à Effet de Serre, de son Plan de Mobilités et de son audit énergétique. Pour cette dernière partie, la SEPANT s'est associée à l'entreprise Energio.

Les concertations sur la maison de quartier de la Guignardière (Chambray-lès-Tours)

L'écoquartier de la Guignardière de Chambray-lès-Tours a inauguré sa maison de quartier « Michel Durand » en octobre 2021. La ville a souhaité mettre en place, avec la SEPANT, des concertations auprès des habitants du quartier pour les aider à s'approprier le lieu, et faire remonter leurs attentes. Deux réunions de concertations ont eu lieu, avec 17 participants au total.

Atelier de concertations à Chambray-lès-Tours

4.6. Objectif climat 2030 : Accompagnement des collectivités à **L'ADAPTATION AU** changement climatique

La SEPANT a participé à l'élaboration du projet Objectif climat 2030, coordonné par FNE-CVL au niveau régional et par la SEPANT en Indre-et-Loire.

Objectif climat 2030 est un programme d'accompagnement des collectivités, qui a vu le jour en 2019, pour la préservation de la ressource en eau face aux changements climatiques.

En 2021, la SEPANT a continué l'accompagnement de la commune de Civray-de-Touraine, première commune du département à suivre le programme. Le plan d'action a été finalisé, et plusieurs actions ont vu le jour en 2021.

La SEPANT a également continué l'accompagnement de la commune de Villedômer, avec la rédaction de l'état des lieux.

La SEPANT a pu également commencer l'accompagnement de la commune de Vouvray, qui a signé une convention de partenariat en juin 2021. Une première action de sensibilisation a eu lieu lors de la fête de l'automne sur la commune de Vouvray. La consultation des habitants sera réalisée en 2022 grâce à une réunion publique. L'objectif est de connaitre les vulnérabilités auxquelles est soumise la commune (inondations, ruissellement, sécheresse...) afin de pouvoir dans un second temps établir un plan d'actions à court, moyen et long terme. Les actions prévues devront permettre de palier les vulnérabilités de la commune tout en lui permettant de s'adapter aux changements climatiques, et de préserver sa ressource en eau.

Une nouvelle commune devrait être accompagnée en 2022 : Athée-sur-Cher. Il est à noter que la crise sanitaire n'a pas facilité l'enthousiasme des communes à participer car l'ensemble des concertations et rencontres se font en présentiel.

Dans le cadre du projet, deux évènements grand public ont été organisés :

- Une formation sur la gestion intégrée des eaux pluviales, principalement à destination des élus et des agents municipaux. Cette gestion permet de favoriser l'infiltration au plus près de l'endroit où l'eau de pluie tombe et présente de nombreux avantages, comme la diminution du ruissellement.
- Une soirée de sensibilisation sur les impacts du changement climatique sur la ressource en eau, et sur les principaux enjeux de sa préservation (action décalée à début 2022).
-

4.7. Sensibilisation du public

La SEPANT est signataire du Référentiel qualité Jeune Public depuis 2013, gage de qualité des animations proposées aux enfants et adolescents. Ce référentiel a été renouvelé avec succès en décembre 2021. Le Référentiel Qualité Grand Public obtenu en 2017 sera à renouveler en 2022.

Relais Local Eco-Ecole

La SEPANT a poursuivi en 2021 son travail de relais départemental dans le cadre du réseau Eco-Ecole. Le réseau est développé en France depuis 2005. L'objectif du programme est d'accompagner les établissements scolaires (maternelles, écoles, collèges, lycées) dans la réalisation de projets en lien avec le développement

durable, selon 8 thématiques au choix : alimentation, biodiversité, déchets, eau, énergies, solidarités, santé ou climat. Les écoles s'engagent à mettre concrètement en œuvre un projet à l'échelle du lieu de vie de l'établissement et de leur territoire, en intégrant les élèves comme véritable porteurs de projets. Ils peuvent ensuite demander une labellisation Eco-Ecole de leurs projets.

Durant l'année scolaire 2020-2021, 26 d'établissements scolaires se sont engagés dans la démarche dont 9 qui ont demandé un accompagnement rapproché à la SEPANT. Grâce au soutien financier de la fondation ORCOM puis de la fondation SNCF, obtenus suite à des appels à projet, la SEPANT a pu proposer des demi-journées d'animations et de formations pour les éco-délégués dans les établissements. En 2021, 5 animations ont été réalisé dans ce cadre.

ANIMATIONS CRÉATION D'OBJETS À PARTIR DE déchets

Dans le cadre du catalogue d'animations proposées par Tours Métropole à ses écoles, la SEPANT intervient sur la thématique du tri et la valorisation des déchets. Au cours de cette animation, les élèves sont amenés à aborder la notion de tri des déchets, le recyclage, la réutilisation et la réduction des déchets. L'animation se conclut par une activité manuelle avec la fabrication d'une éponge tawashi. Cet objet permet de montrer concrètement qu'il est possible de donner une seconde vie à nos déchets tout en les rendant utiles. Ainsi ce sont 13 animations qui ont été réalisées en 2021 avec 323 élèves sensibilisés sur cette thématique.

Animation Gaspillage alimentaire et compostage

Courant 2021, la SEPANT a poursuivi sa sensibilisation autour du gaspillage alimentaire et du compostage en partenariat avec le syndicat Touraine Propre. Les écoles pouvant bénéficier de ces actions étaient celles du SMICTOM d'Amboise et des communautés de communes Touraine Vallée de l'Indre, Loches Sud Touraine, Touraine Est Vallée et Gâtine et Choisilles - Pays de Racan.

L'animation sur le gaspillage alimentaire aborde des notions diverses comme l'équilibre alimentaire, l'origine des aliments, le cycle de vie d'un produit, afin de redonner aux yeux des enfants la valeur des aliments. Les notions de gaspillage aux différentes étapes de production sont abordées ainsi que les astuces à mettre en place à la maison ou à la cantine pour lutter contre.

L'animation compostage est basée sur un conte relatant l'histoire et le processus du cycle de la matière, où les élèves sont actifs pour retrouver les différents acteurs qui contribuent à sa dégradation. Puis, à l'aide de vidéos et d'échanges, une liste de ce qui peut être mis ou non dans le composteur est construite. Enfin, les élèves vont partir à la recherche des petites bêtes du sol afin de les observer et essayer de trouver le célèbre ver de terre de nos composteurs.

Ainsi, 30 animations ont été réalisées en 2021 avec 680 élèves sensibilisés sur le gaspillage alimentaire ou le compostage.

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA Scolarité

La SEPANT s'implique au niveau du quartier des Fontaines en intervenant auprès de la Maison Pour Tous dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité). Des animations d'une heure les jeudis soirs ont été réalisées auprès d'élèves du quartier bénéficiant du soutien scolaire. Leur objectif est de proposer des activités d'éveil culturel et sportif. La SEPANT est intervenue à huit reprises en 2021. Elle poursuit cette initiative courant 2022. Les thématiques qui ont été abordées avec les 10 enfants sont le tri, la réduction des déchets et la biodiversité.

5 | Compte rendu financier 2021

5.1. La présentation des comptes

La SEPANT a confié au cabinet d'expertise comptable RMA à Tours deux missions :

- Mission sociale, pour la gestion de la paie, rédiger les obligations déclaratives et fiscales
- Mission comptable, pour la préparation des comptes annuels.

Un audit des comptes est réalisé par ANH Consult, notre commissaire aux comptes. la SEPANT tient une comptabilité d'engagement : les recettes et les dépenses sont comptabilisées lorsqu'elles sont acquises ou engagées.

Le nouveau plan comptable associatif a été appliqué comme l'an passé :

- Bénévolat valorisé et prestations en nature sont intégrés à la présentation du compte de résultat en compte 86 et 87
- Concernant les prestations pluriannuelles, la totalité de la subvention est portée au bilan de l'exercice ayant constaté la notification ou signature de l'attribution ou de la convention.

5.2. LA SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE

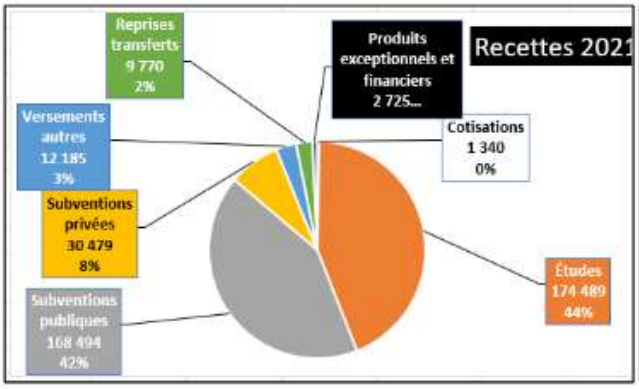

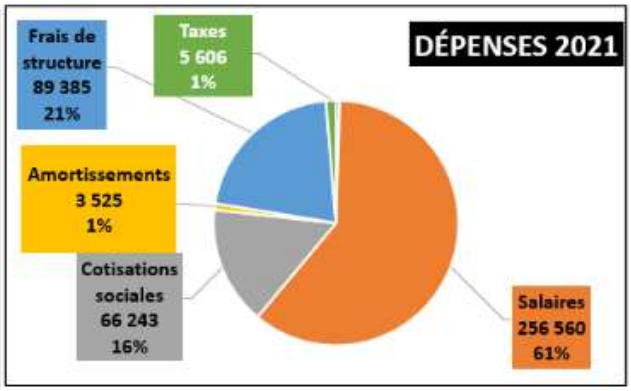

Le résultat de l'exercice est déficitaire de <22 908 €>

Le résultat déficitaire s'explique par :

- La subvention D3E prévue fin 2020 qui devait être facturée en 2021 et qui n'a pas été accordée tout compte fait, et donc entrainant une incidence sur le résultat <15 600 €>
- L'étude de l'année 2020 pour Bio Cofiroute A10 Veigné Sainte Maure qui n'a pas été menée à son terme expliqué par le départ de la chargée de projet a eu, également une incidence sur le résultat <25 685 €>
- Enfin l'investissement dans la ressource humaine pour l'avenir avec l'impulsion d'une équipe renforcée.

Les fonds propres restent réconfortants pour les jours à venir et permettent le fonctionnement de l'association sur 6 mois.

Le résultat d'exploitation est déficitaire de <25 561,19 €>. Il met en évidence les difficultés rencontrées pour conduire les projets liés aux activités en relation avec le public et les financeurs. Les charges d'exploitation sont stables.

La disponibilité en banque de 85 510.80 € est hausse.

Ceci s'explique par le prêt de garantie par l'État de 55 000 € (Covid). De plus, les factures à établir s'élèvent en clôture à 228 694.25 €, au lieu de 86 793.00 € en 2020. Cette ligne concerne les projets en cours qui ne sont pas encore arrivés à l'échéance de facturation. Des prestations et des subventions en attente sont dues au décalage, entre la rédaction du rapport à fournir et le versement.

Les bénévoles sont très mobilisés

Il faut noter la mobilisation des bénévoles sur les projets biodiversité, développement durable, la représentation dans les commissions préfectorales, la gestion de la structure dont le bénévolat a été valorisé en pied du compte de résultat à 54 390€, au lieu de 12 949 € en 2020. Cette dimension économique représente la part d'autofinancement que la SEPANT apporte à des projets dont le financement est incomplet mais qu'elle souhaite réaliser au regard de son projet associatif. Les bénévoles accompagnent les salariés, assument des missions et participent aux commissions.

Le bilan s'équilibre à 567 239 €

Il passe de 407 938 € à 567 239 € à la suite de l'application du nouveau plan comptable associatif. À l'actif du bilan les nouvelles dispositions gonflent la ligne « autres créances » des subventions à recevoir sur les exercices suivants. Au passif du bilan elles gonflent la ligne « produits constatés d'avance » (travaux à réaliser les années suivantes)

Cette comptabilisation des subventions permet de mettre en évidence le potentiel de recette sur les exercices suivants et permet un meilleur suivi comptable.

Surveillance du seuil d'exonération des impôts commerciaux :

La SEPANT reste attentive à ce seuil qui n'a pas été dépassé en 2021. Dans ce domaine la SEPANT s'est attaché le concours de l'expert-comptable de RMA.

5.3. Les événements importants survenus pendant l'exercice

Adaptation à la crise sanitaire

En 2021, la SEPANT a demandé le prêt garanti par l'État PGE. Le CA a autorisé l'enclenchement de la procédure.

Audit des comptes par un commissaire aux comptes

La mission du commissaire aux comptes s'est déroulée selon le calendrier prévu.

L'adaptation au nouveau plan comptable a nécessité une attention particulière et des ajustements.

L'association a fonctionné avec la nouvelle trésorière pour une partie de l'exercice, les opérations se sont réparties entre la trésorière et la directrice. Pour le fonctionnement juridique il est important de se conformer aux statuts de la SEPANT qui confère au trésorier un rôle spécifique dans l'administration de l'association, dont la présentation des comptes.

L'équipe salariée

L'équipe s'est étoffée passant de 9 à 11 salariés. Nos salariés, stagiaires et services civiques sont les forces vives, joyeuses et dynamiques. Ils sont très impliqués dans notre démarche de protection de la nature.

5.4. Adaptations conjoncturelles et perspectives d'avenir

- Le remboursement du prêt garanti par l'État PGE peut s'envisager sur une période de 3 à 5 ans selon l'état de nos comptes.
- Après s'être dotée depuis plusieurs années d'un outil d'analyse des temps de travail, afin de pouvoir justifier aux financeurs que le temps passé est conforme à l'objet de la subvention, la SEPANT continue, en 2022, à mettre en place une comptabilité analytique par secteur d'activité, et en ajoutant des clefs de répartition de nos salariés, afin d'apprécier plus finement ses trois secteurs d'activité (développement durable, biodiversité et frais généraux).
- La mise en place des outils numériques durant la crise sanitaire, a permis d'alléger les démarches administratives : réduction des documents papier, utilisation régulière du NAS.
- Le poste subvention privée est en hausse. Les autres subventions privées se monte à 27 002€ en 2021 contre 13 285€ en 2020.

La trésorière Ghislaine CARIMALO